

# Cyclamaine



Périodique d'information de l'association Cyclamaine.  
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans  
Tél : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27  
cyclamaine@aol.com

N°23  
Prix : 1 Euro  
Mai 2003

## Infos

## Déjà 10 ans !

L'association est née en 1993, grâce à quelques bénévoles, et a, depuis, réussi à imposer le vélo comme mode de déplacement urbain.  
Nous tenions à remercier ici tous ceux qui ont participé de près ou de loin à son existence...

## Sommaire

N° Collector !



**Sortie familiale à vélo  
À la découverte des sites champêtres  
de l'agglomération mancelle  
Le Mans - Couaines - Allonnes  
Avec pique-nique & Gâteau d'anniversaire**

### Page 2

- historique

### Page 3

- compte rendu AG

### Page 4

- CIS
- Com Com
- regarder ailleurs

### Page 5

- Et en 2013
- Infos pratiques

### Page 6

- editorial
- 1993-2003



## Rendez- Vous

**11h Place St Pierre  
au Mans**

**12h Couaines** (Parc des trois Vallées)

**14h30 Quai Louis- Blanc** (Tunnel)

**16h Allonnes** (Parc de Chaoué)



part, 11h, place  
Pierre, au Mans

Rue Claude Blondeau

Rue des Jacobins

Pont Yssoir

## Historique

### Il y a dix ans, naissance de Cyclamaine

Il était une fois, deux « cyclomaniaques », Paul Baringou et



Jean Claude Ormain qui, à la fin du siècle dernier, se croisaient souvent dans la cour de l'ancienne école Ledru Rollin, rue du Docteur Gallouédéc au Mans. Ils échangeaient leurs sentiments sur l'utilisation du vélo en ville, sur les difficultés accrues de circulation des cyclistes du Mans...

Paul faisant partie, à cette époque, du conseil municipal du Mans et de la CUM, il ne manquait pas de faire-part à Jean Claude des réticences de la quasi-totalité des élus pour que de nouveaux aménagements cyclables soient réalisés, le réseau étant resté en l'état depuis plusieurs années (14km seulement, de bandes et pistes situées plutôt à la périphérie du Mans.)

Paul et Jean Claude ont tout de suite été d'accord sur l'utilité du vélo en tant que moyen de transport alternatif au tout automobile et sur la nécessité d'assurer la sécurité des cyclistes, compte tenu de l'augmentation continue des flux automobiles au Mans (une des plus élevée de France)

### La première réunion.

Après de multiples échanges, ils décidèrent, un certain jour de février 1993, de créer une association loi 1901, représentant les cyclistes mançais, qui soit reconnue par les élus et fasse avancer de façon significative les aménagements cyclables au Mans.

Par communiqués de presse agrémentés de dessins, Paul et Jean Claude annoncèrent la tenue d'une première réunion d'information sur les problèmes des cyclistes dans la cité mancelle : elle eut lieu en mars 1993.

C'est au cours de cette rencontre  
– qui fut un succès, plus de soixante  
personnes y assistaient–  
qu'ils présentèrent les objectifs de  
leur démarche (réalisation d'un



réseau de bandes et pistes cyclables, parkings pour vélo, à partir d'un schéma à élaborer, dont l'ossature seraient les grands axes de circulation) et les moyens, (nécessité de créer une association, actions sur la voirie, démarches auprès des élus, conférences de presse, communiqués...)

C'est dans l'enthousiasme que furent acceptées, après débats, ces propositions ; notre association était donc née - il ne restait plus, par la suite, qu'à lui trouver un nom, rédiger et adopter des statuts pour les déposer à la préfecture, afin de lui donner une existence légale. « Cyclamaine » est donc née de fait en mars 1993 et reconnue juridiquement en juin 1993  
Christine Grouhel fut élue Présidente à l'assemblée constituante de juin 93.

### La période héroïque

La présence de Cyclamaine provoqua, dès 1993, chez les élus, malgré encore de nombreuses réticences et difficultés, une prise en considération des problèmes liés à la circulation à bicyclette. Ce fut la période héroïque, la plus délicate : faire enfin comprendre aux décideurs locaux qu'il n'y a pas que des automobilistes qui empruntent les rues du Mans, ville de l'automobile par excellence (usines Renault, 24 heures auto... )  
La première nouvelle bande vit le jour et fut inaugurée au cours du premier semestre 1994, dans la rue Berthelot, en plein centre ville ; C'est au cours de cette même année que fut mis en place le Comité de Pilotage 2 roues de la Communauté Urbaine du Mans.

Ainsi fut amorcé un processus qui, avec des hauts et des bas, se poursuit depuis dix ans . A ce jour, près de 100 km de bandes et pistes peuvent être empruntées par les cyclistes .

Notre enfant a eu en effet dix ans. Les épreuves, les difficultés, même actuelles, n'ont pas amoindri sa détermination à faire du Mans une ville agréable à vivre pour les cyclistes.

Joyeux anniversaire et longue vie à Cyclamaine !

*Les deux papas de Cyclamaine  
Paul Baringou et Jean Claude Ormain*



## Compte rendu de l'Assemblée Générale

Une quarantaine d'adhérents étaient présents.

Le président explique les raisons de notre démission des commissions et propose des orientations pour un débat autour d'un éventuel retour.

Il annonce aussi son retrait de la présidence.

Le trésorier présente le bilan financier : dépenses dues à l'investissement WEB, financé par les réserves.

### Les principales questions :

Où va cette politique de circulation qui laisse enfler le nombre de déplacements automobiles ?

La « démonstration » de M. Boulard sur son vélo est-elle due à notre action ?

Peut-on « profiter » du léger remue-ménage provoqué par notre démission pour poser des conditions à notre retour ? Si oui, lesquelles ? Demander des gestes forts comme une participation officielle à la commission circulation ou une piste cyclable sur la rue Paul Courboulay où toutes les études seraient prêtes, seul un veto des services techniques bloquerait le dossier.

Ne pas se contenter de des gestes déjà faits qui ne montrent qu'une chose : le maire ne comprend pas le fond de nos attentes en centrant sa politique cyclable sur les loisirs.

Revenir peut alors être interprété comme un renoncement.

Des remarques sont faites aussi sur l'importance de notre vigilance auprès des élus, une adhérente qui s'occupe du projet de l'île aux Planches signale que la bande cyclable est en danger.

Le problème du quartier du petit St Georges est à nouveau évoqué comme cas où la présence de Cyclamaine aurait été utile lors des discussions préalables.

Puis le rappel est fait de l'importance d'être présents dans les différents conseils de quartier.

(Il semble qu'il y a un membre de Cyclamaine dans chaque quartier ; sans doute plus, nous n'avons pu consulter que les adhérents présents). Cela permettra à Cyclamaine d'être mieux présent sur chaque dossier présenté en conseil et de remonter de l'information vers le CA pour que celui-ci agisse auprès des commissions ou des élus si nécessaire.

### Intervention de Mme Niederkorn:

elle est là pour représenter M. le Maire mais parlera aussi à titre personnel.

Elle rappelle que services techniques et budgets dépendent de Claude Picault, adjoint à la voirie.

Elle souligne le rôle important de Cyclamaine dans les différentes commissions et en particulier dans le comité de suivi tramway, où les recommandations du ministère nous donnent une réelle influence.

Elle appuiera fortement la demande de Cyclamaine de participer à la commission circulation .

Elle reconnaît par ailleurs qu'il n'y a aucun suivi du PDU, ce qui nous conforte dans l'opinion que nous passons beaucoup de temps dans des instances qui ne sont que symboliques.

De la salle jaillissent des remarques sur l'importance d'une préparation psychologique des habitants avant le bouleversement dû au tramway, sur l'importance de surveiller tous les aménagements

(exemple du site propre avenue Félix Geneslay) pour que le vélo ne soit pas oublié.)

Le regret que les élus et le maire en tête ne considèrent le vélo que sous son aspect loisir même si chacun se réjouit, par ailleurs, des progrès réalisés pour celui-ci.

La salle au 2/3 décide que nous devons retourner travailler dans les différentes commissions et demander des gestes encourageants de la part des décideurs.

Mme Niederkorn fera un compte rendu de cette réunion à M. le Maire en insistant sur nos attentes, continuera à expliquer les différences entre les attentes des cyclistes de loisir et des cyclistes urbains.

Les sortants du conseil d'administration sont réélus avec une abstention. Un adhérent réclame le vote sur bulletin qui permettra

plus libre expression du sentiment de chacun.

5 nouveaux administrateurs viennent rejoindre les anciens parmi lesquels seul Thierry Lambert est démissionnaire.

A LA COMMISSION VELO...



.BARINGOU Paul  
BRUNET Bernard  
COROLLER Richard  
GRANDJEAN Denis  
GROUHEL Christine  
HIRSCH Pierre Jean

HOGU Jean François  
KERVESTIN Thierry  
LAFON Yves  
LEITCH Siobhan  
NICOLAI Taco  
ORMAIN Jean Claude

PLOUZENNEC Gwenaël  
REDON Jean Claude  
TEUTSCH Philippe  
THUARD Anne Sophie  
TOUCHE Thierry  
VAN HAAFTEN Kika



## La Commission Itinéraire Sécurité

Comme vous le constatez au quotidien, le domaine cyclable (sur ou hors pites) est semé d'embûches et malgré quelques pistes vertes cyclables, l'asphalte est pour le cycliste plus souvent synonyme de piste noire.

Les besoins en aménagements sont encore importants et l'association a pour objectif de les satisfaire, vite. C'est le rôle du CIS de les exprimer auprès des collectivités locales (élus et techniciens de la ville du Mans), responsables du développement du réseau de pistes cyclables.

Répartis sur 6 secteurs du Mans, nous recueillons les problèmes signalés par les cyclistes, pensons aux grands parcours ou étudions plus en détail les quartiers, en gardant un œil sur les autres villes et leurs innovations (Nantes, Strasbourg, La Rochelle ...). Actuellement nous travaillons sur :

- les dangers imminents, et pour bientôt, un top 20 des points noirs mancaux.
- les contre-sens, un concept nouveau au Mans mais déjà éprouvé dans quelques villes françaises : autoriser les cyclistes à contre-sens, qu'ils ne subissent plus les parcours farfelus dus au maillage des sens uniques destiné aux automobiles.
- les grands axes du Schéma Directeur Vélo, soit Le Mans et ses grands axes, d'une vue globale, avec pour objectif : traverser la ville sur piste verte.
- les aménagements existants ou le suivi de l'usure des pistes.

Toutes ces demandes sont ensuite présentées aux élus et techniciens du comité pilotage vélo, groupe de travail de la CUM chargé de développer les pistes cyclables. Et vos demandes peuvent intégrer cet état des lieux pour peu que vous nous le signaliez. Alors, n'hésitez pas .....i nformez-nous !

[taco.nicolai@univ-lemans.fr](mailto:taco.nicolai@univ-lemans.fr) ou [Saluplouz@wanadoo.fr](mailto:Saluplouz@wanadoo.fr)  
Et nous ne sommes jamais trop nombreux. ....le CIS recrute, ...contactez-nous.  
Gwen P.



## La commission communication

La commission communication s'occupe de toutes les interactions, échanges et informations d'un coté entre Cyclamaine et ses adhérents, de l'autre coté entre Cyclamaine et les différents représentants de la CUM. A fin d'informer les adhérents il y a le journal "Cyclamaine info", qui paraît trois fois par an. Il y a le site web (<http://lemans.fubicy.org>), qui raconte tout concernant Cyclamaine et ses rendez-vous. Et très important, il y a les courriers électroniques

([cyclamaine@aol.com](mailto:cyclamaine@aol.com)). D'ailleurs, est-ce qu'on a déjà votre adresse e-mail?

En même temps, la commission communication se manifeste auprès des différentes mairies de la CUM et pendant les grands événements en ville, comme la journée "En ville sans ma voiture", Floravril, etc.



Au troisième plan, cette commission essaye d'entretenir les relations publiques, grâce au conférences de presse (Le Maine libre, Ouest France, CUM info, radio Alpa, etc..

Le but de la commission communication est de faire connaître à tout le monde où on en est par rapport la sécurité des cyclistes en ville.

Siobhan Leitch

## Témoigner sur le monde du vélo

Il est toujours intéressant d'aller voir ce qui se passe en dehors de chez soi, de ne pas limiter ses certitudes à son (petit) domaine familial. Aussi, est-il certainement formateur de regarder ce qui se passe en dehors du Mans et de la CUM en matière d'aménagements cyclables. La rubrique « Regarder Ailleurs » du Cyclamaine Info se propose de faire connaître l'actualité et la réalité du vélo urbain en France, en Europe et de part le monde. Les meilleurs et les plus nombreux reporters en ce domaine étant certainement les lecteurs du journal eux-mêmes, vous êtes invités à témoigner de vos expériences et de vos observations et d'en faire bénéficier un grand nombre de cyclistes urbains. L'objectif est de pouvoir constater que l'agglomération mancelle n'est pas la seule à chercher le moyen de redonner sa place au vélo : pistes cyclables de l'île de Ré, trottoirs vélo & piétons en Allemagne, couloirs de bus à Paris, les occasions sont nombreuses d'aiguiser sa curiosité et d'exploiter au mieux ses déplacements touristiques ou professionnels. Alors à vos plumes et appareils photo ! Envoyez vos témoignages sur la pratique du vélo urbain dans le monde à Cyclamaine Info par courrier postal (4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans) ou par courrier électronique ([cyclamaine@aol.com](mailto:cyclamaine@aol.com)). Vos « reportages » seront publiés dans cette rubrique .PTH

Quai Louis Blanc



## Et en 2013 ?

### Dix ans après.

L'axe cyclable COULAINES ALLONNES est enfin terminé. La rue Alphonse POITEVIN, derniers mètres sans piste sur cet axe, a été aménagée. Cinq ans après le boulevard DEMORIEUX, au bas de la butte du greffier, parce que des pluies incessantes durant le printemps 2007 avaient rendu les travaux obligatoires. Quinze ans après le premier passage du dossier Rue Alphonse POITEVIN devant le comité de pilotage vélo.

Le 05 janvier, Monsieur le Maire a déplacé tout son conseil municipal pour l'inauguration de la piste cyclable de la rue Alphonse POITEVIN. C'était l'occasion pour la ville de montrer l'importance qu'elle veut aujourd'hui donner au développement des transports doux. Les élections approchent et les Manceaux sont chaque jour pris à la gorge par les problèmes générés par une politique du tout automobile : les rues et les trottoirs sont constamment embouteillées ; le prix de l'essence augmente sans cesse ; les alertes climatiques se font de plus en plus fréquentes ; le port du masque est de plus en plus souvent conseillé pour les personnes avec difficultés respiratoires.

Nous sommes face à un mur et nous avons collectivement déjà écrit l'avenir sombre de nos enfants.

Dire qu'il est encore temps de nous corriger est un premier pas. CYCLAMAINE ne veut pas se contenter d'une inauguration factice. Il faut réaliser le schéma directeur vélo, timidement voté en 2006, quelques mois avant les dernières élections, pour feindre, encore une fois, une réponse aux protestations incessantes de CYCLAMAINE et de ses adhérents. Il faut reprendre les projets de tramway ou de transports publics en site propre laissés dans les tiroirs depuis 2005. Il ne faut pas se contenter de croire en une science qui saurait toujours corriger nos erreurs.

Ou peut-être.

*CYCLAMAINE va fêter son vingtième anniversaire le 22 juin 2013. Vous serez tous conviés, rue Alphonse POITEVIN, sur les derniers mètres non cyclables du schéma directeur vélo. « Mais ils seront réalisés cette année » nous a récemment affirmé Madame le Maire.*

*Après les débats de ce début d'année, vous n'ignorez pas que CYCLAMAINE a décidé lors de sa dernière assemblée générale de cesser son activité. Ces objectifs étant atteints : le vélo est, après le tramway, le mode de transports le plus utilisé par les Manceaux. Ce sont aujourd'hui des centaines de vélos qui attendent chaque matin sur les parkings relais les habitants du pays manceau. Après y avoir laissé leur voiture, ceux-ci prennent vélo ou tramway pour gagner leur travail.*

*La ville du Mans est aujourd'hui citée pour la qualité de son environnement : les encombrements de 18 heures que chacun connaissait, il y a dix ans, sont maintenant*

*un mauvais souvenir. Les embouteillages, chaque matin, devant les écoles, quand les parents venaient y déposer leurs enfants en voiture, n'existent plus.*

*« Promenons-nous dans la ville ». Une qualité de vie que tous les participants au dixième anniversaire de l'association le 22 juin 2003 avaient défendue.*

*Au-delà du vélo, CYCLAMAINE soutenait l'idée qu'il n'était pas possible de laisser les déplacements par automobile se développer au rythme que nous connaissions au début des années 2000, soutenait l'idée d'une ville, plus humaine, consciente de sa responsabilité vis à vis de l'avenir. Cette prise de conscience a eu lieu. Remercions tous ceux qui y ont participé*



## Cyclamaine *infos*

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole  
72000 LE MANS : 02.43.81.59.05

Directeur de publication : Philippe Teutsch  
Imprimé

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser le courrier  
électronique : [cyclamaine@aol.com](mailto:cyclamaine@aol.com)

Nous avons aussi un site Web :

<http://lemans.fubicy.org>

### **Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE ?**

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) en ..... Profession.....

Adresse.....

Adresse mél .....

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2003 : **6 Euros**

## Actions 1993 - 2003

Juin 1993, Création de Cyclamaine, Christine Grouhel est élue Présidente.

Janvier 94 : premier comité de Pilotage 2 roues.

Août 94 : bande cyclable rue Berthelot.

1<sup>er</sup> semestre 95 : Parution du N°1 de Cyclamaine infos.

3 juin 95 : première Journée Nationale du Vélo.

Samedi 8 février 97 : première « promenade mensuelle »



8 mars 97 : carnaval des vélos.

Novembre 97 : adoption à l'unanimité par la ville et par la CUM du schéma directeur Vélo.

Adhésion du Mans au « club des villes cyclables ».

22 septembre 1998 : 1<sup>ère</sup> journée « en ville sans ma voiture ».

Juin 99 : « Journée Européenne du vélo » sur le thème de l'intermodalité.

Octobre 99 : Cyclamaine aux 24h du livre, 1<sup>er</sup> concours de dessin.

Février 2000 : Thierry Kervestin devient président de Cyclamaine

2001 année des promesses « pré-électorales !

2002 : 0 km de bande cyclable au centre ville .

2003 : Philippe Teutsch devient président...

avril 2003 : bande cyclable montante sous le Tunnel.

*à suivre*

## Éditorial

### Utile, Possible et Nécessaire

Le cyclisme urbain n'est pas une nouveauté, ce n'est pas non plus un phénomène de conservatisme nostalgique, encore moins un effet de mode. Le cyclisme urbain existe tout simplement depuis longtemps et a évolué avec son époque. Né avec la révolution industrielle et technologique, il a de tout temps répondu aux besoins de déplacement en ville : autonomie de déplacement, faible encombrement (sur la chaussée et chez soi), vitesse cinq fois supérieure à la marche, coût d'entretien raisonnable. Comme d'autres phénomènes de société, le cyclisme urbain a connu des heures de gloire (Cf. les photos de sortie d'usines dans les années 50 et 60 par exemple) et des périodes de doute (ère du tout automobile jusqu'à la fin du siècle dernier). Le cyclisme urbain connaît maintenant un nouvel engouement en parallèle aux autres modes de transport doux (retour du tramway au Mans et ailleurs par exemple). Le vélo est un moyen de transport apprécié par une partie non négligeable de la population urbaine (3 à 5 % des déplacements en ville se font à vélo, ce qui n'est pas rien !). Le vélo en ville est donc utile.

Le problème qui se pose aujourd'hui aux cyclistes est qu'ils ont de plus en plus de mal à trouver de la place pour circuler en ville. Les habitudes prises depuis plusieurs dizaines d'années en matière de circulation urbaine font que, apparemment, rien ne peut remettre en cause l'omniprésence des véhicules motorisés. Et pourtant les villes volontaires réussissent à s'équiper de réseaux cyclables (Nantes, Rennes, Lorient, La Rochelle pour citer quelques exemples régionaux). Ces villes ont rencontré les mêmes difficultés apparentes que la CUM et ont réussi à les surmonter, à trouver des solutions aux problèmes techniques, à trouver des financements nationaux et européens pour les aménagements de voiries, et surtout à expliquer leur démarche à la population par des moyens de communication d'envergure. Une fois la volonté politique acquise, les choses se réalisent. Le partage de la rue entre piétons, transports en commun, vélos et voitures est donc possible.

Ce partage de la rue est également nécessaire. La circulation motorisée, la pollution de l'air et l'engorgement de l'espace public en général deviennent insupportables pour la population et pour ses élus. L'état (Loi sur l'Air) et le Ministère des Transports sollicitent et soutiennent financièrement les collectivités locales pour développer les modes de transport doux. Le vélo est donc reconnu comme vecteur de l'amélioration de la qualité de la vie en ville.

C'est l'objectif que Cyclamaine s'était donné à sa création en 1993 : valoriser l'image du vélo afin de lui redonner sa place en ville. Dix ans après, et grâce aux actions des équipes des deux premiers président(e)s, Christine Grouhel et Thierry Kervestin, cet objectif est atteint en termes d'orientations générales : le vélo est prévu dans le Plan de Déplacement Urbain, c'est-à-dire... à une date qui n'est pas précisée ! Il semble donc nécessaire aujourd'hui de faire entendre la voix du public pour interpeller les politiques sur leurs engagements de réalisation d'itinéraires cyclables. L'anniversaire de Cyclamaine représente une bonne occasion de marquer cette étape. Tous les adhérents de Cyclamaine, tous les sympathisants du cyclisme urbain, toutes les familles désirant pouvoir rouler en sécurité partout en ville avec enfants, parents et seniors sont donc invités à venir manifester leur joie de rouler à vélo à la randonnée organisée par Cyclamaine le Dimanche 22 juin.

*Philippe Teutsch  
Président de Cyclamaine*